



## Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire New Frontiers

tenu à la bibliothèque l'École secondaire Chateauguay Valley Regional, 1597 Rte 138A, Ormstown (Québec), le **mardi 28 octobre 2025**, à 19 heures, et à laquelle étaient présents les commissaires suivants, représentant le quorum du Conseil des commissaires :

- John Ryan, président
- Raymond Ledoux, vice-président, circonscription électorale no 1
- Karin Van Droffelaar, circonscription électorale no 2
- Lina Chouinard, circonscription électorale no 3
- Anne-Marie Yelle, circonscription électorale no 6
- Dianne Eastwood, circonscription électorale no 7
- Peter Stuckey, circonscription électorale no 8
- Barbara Ednie, circonscription électorale no 9
- Connor Stacey, circonscription électorale no 10
- Brenda Bourdeau, commissaire représentant le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- Lorne Ferguson, commissaire représentant les parents, niveau primaire
- Jennifer Largan, commissaire représentant les parents

### Absent :

- Kenneth Crockett, circonscription électorale no 4
- Cristian Espinosa-Fuentes, circonscription électorale no 5, avec regrets
- Kenneth Bernard, commissaire représentant les parents, niveau secondaire, avec regrets

### Également présents :

- Mike Helm, directeur général
- Joyce Donohue, directrice générale adjointe et secrétaire générale
- Kara Johnstone, directrice des services éducatifs
- Chantal Martin, directrice de la formation continue
- Cuthbert McIntyre, directeur des ressources humaines et représentant de la NFAA
- Anton Ryan, directeur des systèmes et des technologies de l'information
- Terence Savoie, directeur des finances et des ressources matérielles

### Appel à l'ordre et remarques d'ouverture

Le président a ouvert cette 363<sup>e</sup> séance à 19h02 et a souhaité la bienvenue aux membres.

### Confirmation de conformité – Convocation d'une séance extraordinaire

Le président confirme que cette séance extraordinaire a été convoquée conformément aux exigences de la Loi sur l'instruction publique.

### Déclaration de reconnaissance du vice-président Raymond Ledoux

Nous sommes réunis aujourd'hui sur les terres du peuple Kanien'kehá:ka, qui n'ont jamais été cédées à ceux qui ont colonisé ce pays. Pendant des siècles, ils ont pris soin, cultivé et protégé ces terres, même après qu'elles aient été données aux colons fidèles à la Couronne britannique, qui les ont exploitées et ont nourri la population de la colonie en pleine expansion. Nous qui vivons aujourd'hui sur ces terres, travaillons ensemble pour protéger la culture, le patrimoine et la langue du peuple Kanien'kehá:ka afin de cultiver une amitié entre tous les peuples qui durera, et ensemble nous pouvons faire de ce pays une véritable nation du peuple.

### Déclaration de conflit

Aucune déclaration de conflit n'a été faite concernant les points à l'ordre du jour.

### Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté tel que présenté sur proposition du commissaire P. Stuckey.

**MOTION ADOPTÉE** à l'unanimité.

### **Période de questions du public**

Aucune question n'a été posée par les membres du public.

### **Remarques du président**

Le président a présenté un bref compte rendu de l'évolution des règles budgétaires depuis juin jusqu'à aujourd'hui, permettant ainsi au Conseil des commissaires d'examiner le budget de la Commission scolaire pour 2025-2026.

### **Rapport du directeur général**

Le directeur général a présenté son rapport, qui sera disponible dans le dossier de gouvernance. Les sujets suivants ont été abordés : mise à jour concernant le suivi du personnel équivalent temps complet et les modifications apportées aux heures d'ouverture du bureau de la Commission scolaire.

### **Résolution #CC25-10-28-001**

#### **Adoption du budget de la Commission scolaire 2025-2026 et déclaration d'évaluation uniforme des biens immobiliers**

*Tel que requis par le ministère de l'Éducation, le Conseil des commissaires doit adopter une motion pour adopter le budget de la Commission scolaire New Frontiers et déclarer les évaluations uniformes des biens immobiliers pour l'année scolaire 2025-2026.*

Attendu que, conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), la Commission scolaire New Frontiers doit adopter et transmettre au ministère de l'Éducation (MEQ) son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2025-2026 ; et attendu que la Commission scolaire New Frontiers prévoit adopter un budget dont les revenus excéderont les dépenses (surplus) d'un montant de 50 000 \$ ; et attendu que les revenus budgétés de 94 723 643 \$ excèdent les dépenses budgétées de 94 673 643 \$ par exactement ce montant de 50 000 \$ ; et attendu que le montant de la taxe scolaire de 3 579 080 \$ en date du 15 juin 2025, a été établi en tenant compte de ce qui suit :

- L'évaluation uniformisée ajustée des biens immobiliers imposables de 25 000 \$ et moins : 7 726 319 \$ ; et
- Une évaluation des biens immobiliers imposables de plus de 25 000 \$ : 4 541 445 413 \$ ; et

Attendu que le taux d'imposition établi dans le budget est de 0,08423 par 100 \$ d'évaluation imposable, et que ce taux respecte le taux établi par la loi ;

Par conséquent, sur la recommandation du Comité permanent des opérations et du Comité d'audit, il est proposé par le commissaire P. Stuckey que le budget 2025-2026 de la Commission scolaire New Frontiers pour les fonctionnements, les investissements et le service de la dette, prévoyant des revenus de 94 723 643 \$ et des dépenses de 94 673 643 \$, soit adopté et transmis au ministère de l'Éducation.

**MOTION ADOPTÉE** à l'unanimité.

### **Deuxième période de questions publiques**

Aucune question n'a été posée par les membres du public.

### **Ajournement**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h18 sur proposition de la commissaire B. Ednie.

**MOTION ADOPTÉE** à l'unanimité.

John Ryan  
Président

Joyce Donohue  
Secrétaire générale